



Commission Départementale Partenariat et Subventions - Section F.A.F.A

PROCES VERBAL du jeudi 16 mai 2019

Animateur : Patrick POIX

Secrétaire de la séance : Audrey MARMION (Administratif)

Présents : Jacky LAMBERT - Gilles TANNIER

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK (Administratif)

REPRISE DE DOSSIER

Dossier de FERRIERES – 8003.18.04.01

Dossier de la saison 2017/2018 relancé par la Ligue de Paris.

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

DOSSIERS SAISON 2018/2019

Dossier de CHALAUTRE LA GRANDE – 8003.18.09.01

Pièce manquante au dossier :

- plan masse côté avec plan du tracé de l'aire de jeu et positionnement des abris de touche

**La Commission n'ayant pu valider le dossier pour pièce manquante,
La Commission informe la Commune et le club que son dossier est abandonné pour la saison
2018/2019,
La Commission leur propose de renouveler leur demande de subvention la saison prochaine
(2019/2020)**

Dossier de BOISSY LE CHATEL – 8003.18.09.02 : éclairage

Pièces manquantes au dossier :

- Fiche projet incorrecte : ne correspond pas à la version 2018/2019
- Plan de financement à revoir
- Avis préalable favorable « éclairage » délivré conforme par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
- Plan de situation et plan masse
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention actualisée

En attente des pièces complémentaires demandées depuis la dernière réunion en date du 13.12.2018

Dossier de BOISSY LE CHATEL – 8003.18.09.03 : main courante

Pièces manquantes au dossier :

- Fiche projet incorrecte : ne correspond pas à la version 2018/2019
- Plan de financement à revoir
- Plan de situation et plan masse coté avec plan du tracé de l'aire de jeu
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention actualisée

En attente des pièces complémentaires demandées depuis la dernière réunion en date du 13.12.2018

**Considérant le courriel de la Commune informant la Commission de problèmes l'empêchant de fournir les documents dans les délais impartis,
La Commission n'ayant pu valider les dossiers pour pièces manquantes,
La Commission informe la Commune et le club que ses dossiers sont abandonnés pour la saison 2018/2019,
La Commission leur propose de renouveler leurs demandes de subventions la saison prochaine (2019/2020)**

Dossier de CHAILLY EN BIERE – 8003.18.10.01

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de BOISSISE LE ROI – 8003.18.11.01 : club house

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de BOISSISE LE ROI – 8003.18.11.01 : vestiaires

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de JOUARRE – 8003.18.12.03

Dossier complet : avis favorable du District.

Dossier transmis à la Ligue de Paris.

Dossier de LONGUEVILLE – 8003.19.02.01

Pièce manquante au dossier :

- Fiche projet incomplète

**La Commission n'ayant pu valider le dossier pour pièce manquante,
La Commission informe la Commune et le club que son dossier est abandonné pour la saison 2018/2019,
La Commission leur propose de renouveler leur demande de subvention la saison prochaine (2019/2020)**

Dossier de MEAUX – 8003.19.03.03

Pièces manquantes au dossier :

- Plan de financement à revoir
- Devis descriptifs et estimatifs
- Avis préalable favorable « éclairage » délivré conforme par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention actualisée

En attente des pièces complémentaires demandées lors la dernière réunion en date du 19.03.2019

**La Commission n'ayant pu valider le dossier pour pièces manquantes,
La Commission informe la Commune et le club que son dossier est abandonné pour la saison 2018/2019,
La Commission leur propose de renouveler leur demande de subvention la saison prochaine (2019/2020)**

COURRIER REÇU

Mairie de PRINGY

Demande de renseignements concernant la création de vestiaires.

La Commission reviendra vers la Municipalité afin de lui apporter les informations et la procédure à suivre pour la saison prochaine (2019/2020).